

Matériel pour la rentrée

- O La feuille de renseignements
- O La feuille de prise en charge
- O L'attestation d'assurance pour l'année scolaire 2023/2024
- O La participation à la coopérative (20€ chèque à l'ordre de la coopérative scolaire)
- O Un petit sac à dos contenant un goûter sain, de l'eau dans une petite bouteille ou gourde et une serviette de table en tissu (à vérifier régulièrement)
- O Des chaussons fermés et sans lacets (pas de chaussons en plastique style crocs)
- O 3 photos d'identité récentes avec le prénom et la date de naissance au dos
- O Des bottes de pluie en caoutchouc qui resteront à l'école
- O 2 boîtes de mouchoirs en papier
- O Les dessins du bonhomme pour les moyens et grands

Autres informations

Merci de marquer le nom et le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires.

Les enfants ne sont pas autorisés à apporter des jouets en classe, évitez les bijoux qui peuvent se perdre ou se casser.

Les doudous des petits sont acceptés, en début d'année, mais il leur sera demandé progressivement de le laisser dans le sac.

Pour les petits ayant besoin d'être changés souvent, un sac en toile qui restera au crochet avec des habits de rechange (sous-vêtements, pantalon, pull..) des couches pour la sieste s'il n'est pas encore propre.

Merci d'éviter les chaussures à lacets jusqu'à ce que votre enfant sache les faire et de préférer les moufles aux gants.

La carte d'identité de l'enfant pourrait nous être utile au cours de l'année en cas de sortie scolaire en Suisse ou en Allemagne.